

**DIMANCHE 25 septembre 2011 de 9h30 à 17h**

**Commission Collège**

**COMPTE RENDU**

Présents : Françoise Bertrand ; Catherine Chabrier ; Brigitte Dody ; Alfred Bertolucci ; Patrice Boneu ; Benoît Foltz ; Bernard Martin ; Michel Ruiba.

La séance a débuté par une discussion animée concernant le DNB et le sujet 2011, la validation du socle commun dans les établissements ainsi que nos réactions sur le tout récent rapport du HCE.

Nous avons une fois de plus déploré le manque d'accompagnement des équipes pédagogiques qui est à l'origine de grandes disparités dans les pratiques.

Le premier point de l'ordre du jour abordé :

1. **Elaboration d'un texte concernant la pertinence du maintien du Brevet des Collèges (dans sa forme actuelle, ne fait-il pas double emploi avec la validation du socle commun ?).**

En nous appuyant sur les réponses des collègues (un peu plus d'une vingtaine) nous avons adopté la position suivante :

Devant la multiplication des dispositifs d'évaluation des élèves en fin de troisième, il nous a semblé opportun de nous interroger sur la place et la finalité de l'épreuve écrite du Diplôme National du Brevet.

Après une première réflexion au sein de la Commission Collège en mars puis lors du séminaire en mai, nous avons soumis cette question aux adhérents de l'APMEP par l'intermédiaire du BGV et des présidents de Régionales. Il en est ressorti les points suivants :

- Les enseignants restent très majoritairement attachés à un diplôme national contenant une épreuve de mathématiques écrite et commune. Mais certains s'interrogent sur la place et la finalité de ce DNB.

- L'épreuve écrite de 2011 a déconcerté un certain nombre de collègues (et d'élèves) par sa forme et ses contenus. Cependant, on enregistre une certaine approbation quant à l'évolution des sujets de ces dernières années.

La Commission Collège a échangé à partir de ces divers éléments. Elle est favorable au maintien du DNB avec une épreuve écrite nationale ne conditionnant pas l'orientation.

En effet, c'est la première rencontre des élèves avec une épreuve d'examen et ce diplôme est le premier niveau de certification reconnu.

La Commission Collège est favorable à l'évolution des pratiques telles qu'elles sont préconisées dans les commentaires des programmes et l'épreuve du DNB est un indicateur important.

Le sujet 2011 en est l'illustration, avec moins de technicité et plus de prise d'initiative dans la résolution de problèmes.

Cependant la formulation du sujet nous a semblé parfois longue et compliquée, notamment pour les élèves en difficulté. Pour ne pas décourager ces derniers, il a manqué des exercices avec un texte moins long et un vocabulaire plus simple.

L'évolution des pratiques est si profonde qu'elle nécessite un réel accompagnement des enseignants ne se limitant pas à une mise à disposition d'une banque de sujets, ni de recommandations et documents en ligne.

En ce qui concerne la validation du socle commun :

L'évaluation et la validation du socle commun ont été effectuées de façons très inégales suivant les établissements et les académies. La plupart du temps l'évaluation s'est résumée à « une saisie rapide » sans véritable travail de concertation. Ce dysfonctionnement s'explique en partie par le fait que les élèves de troisième de cette année n'ont pas été préparés les années précédentes à ce type d'évaluation et n'ont pas eu le temps nécessaire pour remédier aux difficultés rencontrées ; de plus les dispositifs d'aide pour ces élèves étaient insuffisants, voire inexistant.

Là encore le manque d'accompagnement des équipes pédagogiques engendre une validation basée sur des quotas plutôt que sur un réel travail de fond.

Nous n'avons pas eu le temps de réfléchir sur le second point, mais voici les conclusions de notre échange par mail :

**2. Rédaction d'une commande au nouveau groupe proposé par Antoine Bodin au dernier séminaire, où nous essayerons de préciser ce que nous attendons d'une évaluation pour les différentes compétences du socle commun.**

Il serait intéressant de constituer une banque des situations permettant d'évaluer les différentes compétences du socle, en repérant les domaines concernés, en proposant différents niveaux de maîtrise et en précisant les critères de réussite.

On pourrait proposer une méthodologie « raisonnable » pour recueillir et analyser les résultats en vue de la validation finale.